



Communiqué financier

Marseille, le 31 octobre 2022

Comptes semestriels au 30 juin 2022

Le résultat net de la société IDSUD arrêté au 30 juin 2022 est une perte de 6 298 K€ (comprenant une provision pour le secteur Energies de 7,1 M€) contre un bénéfice de 1 100 K€ au 30 juin 2021 et 60 492 K€ au 31 décembre 2021 (dont 67,4 M€ de résultat se rapportant à la réalisation de l'OPRA).

Ce résultat s'explique de la façon suivante :

- La Française des Jeux :

Le dividende de la Française des Jeux perçu en mai 2022 est de 4,1 M€ contre 4,5 M€ en 2021, soit une baisse de 0,4 M€, bien que IDSUD dispose de 66,6 % titres de la FDJ en comparaison à l'exercice précédent (conséquence de l'OPRA). Il était de 2,3 M€ en 2020.

Le dividende a été pris en compte dans les résultats, pour la moitié sur le 1^{er} semestre 2022 et pour l'autre moitié considéré en produits constatés d'avance au titre du 2^{ème} semestre 2022.

- Activités Change et Or :

Le secteur semble retrouver des niveaux d'affaires d'avant la crise, même s'il est encore trop tôt pour confirmer cette tendance sur l'exercice complet.

Le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2022 est en hausse de 154 % pour s'établir à 300 K€ contre 118 K€ pour le 1^{er} semestre 2021.

La société continue d'adapter la structure des coûts de ce département.

- Produits et charges financières :

Le résultat financier est positif de 2,1 M€ après prise en compte de la moitié du dividende de la FDJ.

- Produits et charges d'exploitation :

Le résultat d'exploitation s'élève à -4.4 M€ s'expliquant principalement par les dépréciations des comptes courants (2.8 M€) et créances clients (0.5 M€) de la Branche Energie.

- Produits et charges exceptionnels :

Le résultat exceptionnel s'élève à - 3,8 M€, comprenant pour l'essentiel une provision constituée dans le cadre de la restructuration du groupe et plus précisément à la reconfiguration complète de la branche Energies, faisant suite au changement de management des sociétés qui le composent.

- Impôt sur les sociétés :

Au cours du premier semestre, la société enregistre une charge d'impôt calculée de 132 K€ contre 241 K€ au 30 juin 2021.

Investissements :

Les investissements courants de la société se sont élevés à 194 K€ sur le 1^{er} semestre essentiellement des travaux d'entretien du bâtiment débutés en 2020.

Données sociales :

(en milliers d'euros)	30/06/2022	30/06/2021
Chiffre d'affaires	372	220
Résultat d'exploitation	- 4 445	- 1 130
Résultat financier	2 056	2 449
Résultat exceptionnel	- 3 776	22
Impôt des sociétés	- 132	- 241
Résultat de l'exercice	- 6 298	1 100

Perspectives :

Secteur Change :

Le département Change et Métaux Précieux a repris son activité normale. Les chiffres du 1^{er} semestre 2022 laissent augurer une croissance du chiffre d'affaires à fin 2022, même si dans le contexte actuel, il est délicat d'en préciser le quantum.

Secteur Voyages :

Le chiffre d'affaires constaté à fin juin 2022 semble confirmer la reprise du secteur, mais elle s'annonce plus longue que prévue pour les agences de voyages qui ne devraient retrouver leur niveau pré-endémique qu'en 2026 et non en 2024 selon l'association mondiale du tourisme d'affaire.

En effet, l'inflation, les prix élevés de l'énergie, le ralentissement économique, l'impact de la guerre en Ukraine, la responsabilité sociale des entreprises pour lutter contre le réchauffement climatique justifient ce ralentissement et les perspectives restent très incertaines.

La société adapte la structure de ces coûts dans la mesure du possible afin de contenir la perte à la fin de l'année.

Les perspectives de la filiale T4EX New York sont plus encourageantes et le résultat d'exploitation à fin 2022 devrait être bénéficiaire.

Secteur Energies :

Les marchés internationaux de la société IDSUD Energies hier reportés, ont pour une grande partie été annulés par les donneurs d'ordre en 2022, du fait des répercussions des hausses de coûts de matières premières, l'allongement des délais d'approvisionnement, une réelle absence de visibilité, relayée par les incertitudes relatives au conflit Ukrainien et de façon plus générale aux tensions géopolitiques et économiques internationales.

Face à ces difficultés dans un domaine d'activités pourtant prometteur et aujourd'hui considéré comme primordial tant en France qu'à l'étranger, la société IDSUD a pris la décision de venir au soutien de sa filiale.

Les contrats avec le fonds d'investissement britannique BLUEFIELD SOLAR et le groupe français ENERFI sont toujours actifs pour le développement de centrales pour une puissance globale de 25 MW.

Toutefois les développements ont subi un léger retard à l'initiative des investisseurs du fait de l'évolution du prix de l'énergie, les prochains batchs devraient être facturés sur le dernier trimestre 2022.

L'année 2023 devrait être l'année de référence de cette branche d'activité.

IDSUD Holding :

La société IDSUD confirme sa politique de soutien aux filiales détenues majoritairement, principalement en poursuivant dans le sens du redressement et du redéploiement du secteur d'énergies renouvelables. L'objectif de fin d'année est de rétablir la situation financière de cette branche antérieurement dégradée.

Les sociétés mère et fille ont entrepris toutes démarches utiles aux fins de réorganisation de l'entreprise et ont, notamment, mis en œuvre les mesures de redressement suivantes :

- Réorganisation/responsabilisation du département ingénierie technico-commerciale.
- Rationalisation/renforcement de l'offre commerciale.
- Adaptation de la production aux niveaux d'activité avec mesures de diminution de la masse salariale.
- Mise en place d'une communication et de partenariats adaptés avec les fournisseurs majeurs.
- Recours à des mécanismes de sous-traitance de certaines missions.

La société IDSUD devrait constater en fin d'exercice les pertes et la dépréciation corrélatives de sa filiale Energies. En conséquence, l'exercice 2022 s'avèrera déficitaire.

Evénements postérieurs à l'arrêté semestriel

Dans le cadre de la restructuration de la branche « Energies », un emprunt de 10 M€ a été souscrit et sera débloqué au fur et à mesure des besoins du Groupe. Il devra être remboursé au plus tard le 19 septembre 2025, in fine.